



# **Comptes consolidés**

## **Exercice clos le 31 décembre 2010**

## I – COMPTES CONSOLIDES 2010

### I.1 – Etat de la situation financière consolidé du Groupe Afone au 31 décembre 2010

<b>ACTIF</b>	<b>Notes</b>	<b>31/12/2010</b>	<b>31/12/2009</b>
Ecarts d'acquisition	2.3.1 / 4.1	15 741	13 056
Immobilisations incorporelles	2.3.2 / 4.2	4 442	4 964
Immobilisations corporelles	2.3.3 / 4.3	13 874	14 510
Titres de participation	4.4	76	76
Titres mis en équivalence	4.5	0	1 412
Part non courante des créances liées au financement	2.3.4 / 4.6	2 886	2 614
Autres actifs financiers non courants	2.3.5 / 4.7	645	614
Actifs d'impôts différés	2.3.7 / 4.26	873	2 144
<b>Actifs non courants</b>		<b>38 536</b>	<b>39 391</b>
Stocks	2.3.8 / 4.8	2 242	1 609
Créances clients et autres débiteurs	2.3.9 / 4.9	33 139	21 337
Part courante des créances liées au financement	2.3.4 / 4.6	2 236	1 774
Créances d'impôts courants		286	0
Autres actifs courants	2.3.10 / 4.10	929	704
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2.3.11 / 4.11	18 147	12 886
<b>Actif courant</b>		<b>56 980</b>	<b>38 310</b>
Actifs détenus en vue de la vente			
<b>Total actif</b>		<b>95 516</b>	<b>77 701</b>

<b>PASSIF</b>	<b>Notes</b>	<b>31/12/2010</b>	<b>31/12/2009</b>
Capitaux propres	2.3.12 / 4.12		
Capital social		624	624
Réserves liées au capital		45 245	47 240
Autres réserves		-9 820	-12 508
Résultat part du groupe		3 601	2 724
Capitaux propres attribuables aux actionnaires minoritaires des filiales		12	13
<b>Total des capitaux propres</b>		<b>39 662</b>	<b>38 093</b>
Emprunts à long terme	2.3.13 / 4.14	1 615	1 322
Dettes financières liées au refinancement	2.3.14 / 4.14		
Passifs d'impôts différés	2.3.7		
Provision à long terme	2.3.15 / 4.13	2 900	2 897
Autres passifs non courants	2.3.16 / 4.15	2 094	2 326
<b>Passifs non courants</b>		<b>6 609</b>	<b>6 544</b>
Fournisseurs et autres créditeurs	4.16	36 675	24 853
Autres dettes courantes	4.17	7 292	6 857
Emprunts à court terme		2 382	0
Part courante des emprunts à long terme	2.3.13 / 4.14	1 689	1 298
Part courante des dettes financières liées au refinancement	2.3.14 / 4.14	0	56
Impôts exigibles		0	0
Provision à court terme	4.13	1 208	0
<b>Passifs courants</b>		<b>49 246</b>	<b>33 064</b>
Passifs associés à des actifs destinés à être cédés			
<b>Total Passif</b>		<b>95 516</b>	<b>77 701</b>

## I.2 – Etat du résultat consolidé (en K€)

	Notes	31/12/2010	31/12/2009
<b>Chiffre d'affaires</b>	4.18	<b>71 683</b>	<b>65 836</b>
Achats consommés	4.19	-37 484	-31 965
Charges de personnel	4.21	-14 903	-16 048
Charges externes	4.20	-11 878	-10 833
Impôts et taxes		-1 580	-1 399
Dotations aux amortissements		-3 490	-3 916
Dotations aux provisions	4.22	229	-676
Autres produits et charges d'exploitation	4.23	1 770	485
<b>Résultat opérationnel courant</b>		<b>4 347</b>	<b>1 484</b>
Autres produits et charges opérationnels	4.24	-1 376	
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>2 971</b>	<b>1 484</b>
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		82	76
Coût de l'endettement financier brut	4.25	-81	-105
<b>Coût de l'endettement financier net</b>	4.25	<b>1</b>	<b>-29</b>
Autres charges financières	4.26	-1 013	-586
Autres produits financiers	4.26	2 867	1 734
Charge d'impôt	4.27	-1 242	-888
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	4.28	17	1 006
<b>Résultat net avant résultat des activités arrêtées ou en cours de cession</b>		<b>3 601</b>	<b>2 721</b>
<b>Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession</b>		<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Résultat net</b>		<b>3 601</b>	<b>2 721</b>
. attribuable aux actionnaires d'afone		3 601	2 724
. attribuables aux actionnaires minoritaires des filiales		0	-3
Résultat par action		0,577 €	0,437 €
Résultat dilué par action		0,577 €	0,437 €

## I.3 – Résultat global (en K€)

	31/12/2010	31/12/2009
<b>Résultat net</b>	<b>3 601</b>	<b>2 721</b>
Opérations sur titres auto-détenus	50	-31
Ecart de conversion		
Réévaluation des instruments dérivés de couverture		
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente		
Réévaluation des immobilisations		
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres - part du groupe	50	-31
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres - part du groupe	50	-31
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres - part des minoritaires		
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	50	-31
<b>Résultat GLOBAL</b>	<b>3 651</b>	<b>2 690</b>

## I.4 – Etat des flux de trésorerie consolidés (en K€)

	notes	Période du 01/01/2010 au 31/12/2010	Période du 01/01/2009 au 31/12/2009
<b>Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt (A)</b>	4.28.1	8 325	6 166
- Impôts versé (B)		-307	234
+/- Variation du B.F.R. lié à l'activité(C)	4.28.2	-1 909	1 677
<b>= FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE (D) = (A + B + C)</b>		<b>6 110</b>	<b>8 077</b>
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	4.28.3	-2 304	-2 284
+ Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		6	35
+/- Incidence des variations de périmètre	4.28.4	625	
+/- Variation des prêts et avances consentis	4.28.5	460	656
- Décaissements liés aux acquisitions d'actifs financiers		0	
+/- Autres flux liés aux opérations d'investissement		0	53
<b>= FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT (E)</b>		<b>-1 213</b>	<b>-1 540</b>
+ Sommes reçues des actionnaires lors d'augmentations de capital			
-/+ Rachats et reventes d'actions propres		-30	-73
+ Encaissements liés aux nouveaux emprunts		2 552	376
- Remboursements d'emprunts (y compris contrats de location financement)		-2 491	-2 881
- Intérêts financiers nets versés (y compris contrats de location financement)		-44	-55
- Dividendes payés aux actionnaires du groupe		-1 989	
<b>= FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT (F)</b>		<b>-2 001</b>	<b>-2 633</b>
+/- Incidence des variations des cours des devises (G)			
<b>= VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE ( D + E + F + G )</b>		<b>2 896</b>	<b>3 903</b>
<b>T ouverture</b>	4.11	12 886	8 982
<b>T Clôture</b>	4.11	15 781	12 886

## I.5 – Etat de variation des capitaux propres consolidés (en K€)

	Capital	Réserves liées au capital	Titres auto-détenus	Réserves et résultats consolidés	Résultats enregistrés directement en capitaux propres	Total part Groupe	Mino-ritaires	Total
<b>Capitaux propres 31 décembre 2008</b>	<b>623</b>	<b>47 240</b>	<b>-145</b>	<b>-12 333</b>	<b>43</b>	<b>35 429</b>	<b>16</b>	<b>35 446</b>
Opérations sur capital								
Opérations sur titres auto-détenus			-40			-40		-40
Dividendes								
Résultat net de l'exercice (A)				2 721		2 724	-3	2 721
Résultat enregistré directement en capitaux propres (B)					-31	-31		-31
Total des produits et charges reconnus pour la période (A+B)			-40	2 721	-31	2 653	-3	2 650
Variation de périmètre								
<b>Capitaux propres 31 décembre 2009</b>	<b>623</b>	<b>47 240</b>	<b>-185</b>	<b>-9 612</b>	<b>12</b>	<b>38 079</b>	<b>13</b>	<b>38 093</b>
Opérations sur capital								
Opérations sur titres auto-détenus			-89			-89		-89
Dividendes		-1 995				-1 995		-1 995
Résultat global pour la période				3 601	50	3 651		3 651
Autres variations								
Variation de périmètre								
<b>Capitaux propres 31 décembre 2010</b>	<b>623</b>	<b>45 245</b>	<b>-274</b>	<b>-6 012</b>	<b>62</b>	<b>39 650</b>	<b>12</b>	<b>39 662</b>

## II – ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

Les présents comptes consolidés concernent la période du 1<sup>er</sup> janvier 2010 au 31 décembre 2010. Sauf mention particulière, les montants figurant dans les notes ci-après sont exprimés en milliers d'euros.

AFONE est une société de prestations de télécommunication et de services.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration de la société AFONE le 23 mars 2011.

### 1. Introduction

Le Groupe AFONE applique les normes comptables internationales constituées des IFRS, des IAS et de leurs interprétations qui ont été adoptées dans l'Union Européenne et qui sont applicables pour l'exercice ouvert le 1er janvier 2010. Ce référentiel est disponible sur le site internet de la Commission Européenne ([http://ec.europa.eu/internal\\_market/accounting/ias\\_fr.htm#adopted-commission](http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm#adopted-commission)).

Pour les exercices ouverts le 1er janvier 2010 de nouvelles normes ou amendements de normes sont d'application obligatoire :

- IFRS 3 révisée « Regroupements d'entreprises » et IAS 27 révisée « États financiers consolidés et individuels ». Ces normes révisées introduisent un certain nombre de dispositions nouvelles quant à la comptabilisation des regroupements d'entreprises. Leur application est prospective et n'a pas d'incidence sur les comptes consolidés du groupe Afone.

Les autres normes ou amendements de normes d'application obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2010 ne sont pas applicables au groupe Afone ou sont d'une incidence très peu significative.

Les normes et interprétations adoptées par l'Union Européenne mais non entrées en vigueur pour l'exercice considéré, ou celles adoptées par l'IASB ou l'IFRIC mais non encore adoptées dans l'Union Européenne au 31 décembre 2010 n'ont pas donné lieu à une application anticipée.

L'établissement de comptes consolidés dans le référentiel IFRS conduit la Direction à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui affectent la valeur comptable de certains éléments d'actifs et de passifs, des produits et des charges, notamment en ce qui concerne :

- les provisions,
- les dépréciations,
- les impôts différés,
- les durées d'utilité des immobilisations

La Direction revoit régulièrement ses estimations et appréciations afin de prendre en compte l'expérience passée et à intégrer les facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques. Toutefois, les hypothèses ayant par nature un caractère incertain, les réalisations pourront s'écarter des estimations.

## 2. Principes et méthodes comptables

### 2.1. Périmètre et méthodes de consolidation

Secteur opérationnel		Mode d'intégration	% de contrôle	% d'intérêts
<b>TELECOM</b>	<b>AFONE SA (société mère du Groupe)</b> <b>11, place François Mitterrand</b> <b>49 055 ANGERS France</b>	<b>I.G.</b>		
CONSTITUTION DE PARCS	AFONE SECURITE	I.G.	100 %	100 %
TELECOM	AFONE FINANCEMENT	I.G.	100 %	100 %
TELECOM	AFONECALL	I.G.	100 %	100 %
TELECOM	CARTE & SERVICES SAS	I.G.	100 %	100 %
TELECOM	Entité ad hoc : 2R MUSIC SARL	I.G.	100 %	0 %
CONSTITUTION DE PARCS	AFONE SERVICES	I.G.	100 %	100 %
TELECOM	META-LFONE	I.P.	50 %	50 %
TELECOM	PRIMUS TELECOMMUNICATIONS FRANCE	I.G.	100 %	100 %

Les sociétés sous contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. META-LFONE, co-entreprise détenue à 50/50 par AFONE et LECLERC TELECOM est intégrée selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

#### *Variation de périmètre*

Au cours de l'exercice, le groupe Afone a fait l'acquisition de 100% des titres de Primus Télécommunications France, filiale française de la société Primus Telecommunications.

Le groupe a également cédé la participation de 35% dans la société Tutor, générant ainsi une plus value de 202 K€.

En outre le groupe a opéré les fusions des sociétés AFONE SECURITE, GIRARDOT 24/24, GESTALARMES et ACDM, la dernière nommée ayant absorbée les 3 autres. Suite à ces fusions, la société ACDM (absorbante) a changé de raison sociale pour devenir AFONE SECURITE.

La société GIRARDOT SECURITEL a changé de dénomination sociale pour devenir AFONE SERVICES.

#### *Entité ad hoc*

L'application des dispositions prévues par l'article L. 233-16 du Code de commerce et de l'interprétation SIC12 conduit à considérer la SARL 2R MUSIC comme une entité ad hoc contrôlée par le Groupe.

Les principales caractéristiques de la société sont les suivantes au 31 décembre 2010 :

Capitaux Propres :	13 K€,
Endettement :	0 K€,
Résultat :	0 K€,
Chiffre d'affaires :	183 K€.

### 2.2. Date d'arrêté des comptes

La date d'arrêté des comptes de la société AFONE SA est le 31 décembre de chaque année. La date d'arrêté des comptes des filiales est également le 31 décembre.

## 2.3. Notes sur les méthodes comptables

### 2.3.1. Écarts d'acquisition

La différence entre le coût d'acquisition des titres des sociétés nouvellement consolidées (incluant les coûts de transaction) et la juste valeur de la quote-part du Groupe dans l'actif net acquis de la filiale est, après analyse, répartie entre :

- Les écarts d'évaluation afférents aux actifs et passifs identifiables,
- L'écart d'acquisition pour le solde non affecté.

Les écarts d'acquisition antérieurs à la date de transition du 1<sup>er</sup> janvier 2004 n'ont pas été retraités rétrospectivement selon les dispositions de la norme IFRS 3 et ont été repris pour leur valeur d'origine sous déduction des amortissements comptabilisés au 31 décembre 2003.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2004, les écarts d'acquisition ne sont plus amortis mais le Groupe AFONE a affecté les écarts d'acquisition existants aux différentes unités génératrices de trésorerie (UGT) qui correspondent à des ensembles homogènes générant des flux de trésorerie identifiables. Ces UGT font l'objet annuellement d'un test de dépréciation de valeur dans les conditions précisées au paragraphe 2.3.6.

### 2.3.2. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles incluent les brevets et licences, les contrats de maintenance et de télésurveillance et d'autres actifs incorporels acquis dont la durée d'utilité est finie ou indéfinie dès lors qu'ils respectent les critères définis par la norme IAS 38.

Les immobilisations incorporelles incluent également les logiciels et systèmes d'exploitation développés en interne et destinés au fonctionnement du matériel de télécommunication proposé par le Groupe. Ces actifs constituent une immobilisation incorporelle dès lors qu'ils ont un caractère identifiable et qu'ils peuvent générer des avantages économiques futurs. Ils sont amortis sur le mode linéaire sur leur durée d'utilité.

Les immobilisations incorporelles acquises séparément sont amorties sur leur durée d'utilité si celle-ci est finie, et font l'objet d'une dépréciation si leur valeur d'utilité est inférieure à leur valeur nette comptable.

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéfinie ne sont pas amorties mais font l'objet d'un test de dépréciation annuel systématique ou s'il existe un indice potentiel de perte de valeur.

#### **a) Contrats de maintenance, télésurveillance et Télécom (bases d'abonnés) acquis dans le cadre de regroupement d'entreprises**

Les contrats de maintenance, télésurveillance et Télécom résultent des actifs identifiés lors de l'acquisition des différentes filiales.

Leur juste valeur à l'acquisition est déterminée en utilisant les méthodes généralement admises en la matière, telles que celles fondées sur les revenus attendus.

Les contrats de maintenance sont amortis sur leur durée contractuelle restant à la date d'acquisition.

Les autres contrats sont amortis linéairement sur leur durée de vie résiduelle estimée, soit 12 ans pour les contrats de télésurveillance et 5 ans pour les contrats télécoms.

Les contrats de maintenance acquis dans le cadre du rapprochement de Carte & Services, sont complètement amortis.

#### **b) Autres actifs incorporels acquis**

Actifs incorporels à durée d'utilité indéfinie : ces actifs résultent de l'acquisition des activités ADG, BIP, Odyssée des Enfants. Ces activités fédératives sont affectées à des numéros de téléphone auxquels se connectent les utilisateurs du service.

Actifs incorporels à durée d'utilité finie : l'activité PBX est directement rattachée à l'exploitation d'un portefeuille contractuel de numéros de téléphone dont la volatilité a amené le Groupe AFONE à considérer que ces contrats acquis s'éteignaient de façon linéaire sur une durée de 5 ans.

En l'absence de flux de trésorerie nettement identifiés ces immobilisations incorporelles font l'objet d'un test de dépréciation selon les modalités décrites au paragraphe 2.3.6 au niveau de l'UGT AFONE.

#### **c) Frais de développement**

Conformément aux principes IFRS, les frais de développement sont activés lorsqu'ils satisfont aux critères définis par l'IAS 38 à savoir :

- L'intention et la capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme,
- La probabilité que les avantages futurs attribuables aux dépenses de développement bénéficieront à l'entreprise,
- Le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable.

Les frais de développement ne répondant pas aux critères ci-dessus sont enregistrés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus. Les frais de développement capitalisés qui remplissent les critères prescrits sont inscrits à l'actif du bilan. Ils sont amortis selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité, laquelle n'excède généralement pas trois ans.

Les subventions directement rattachables aux frais de développement activées (tel que les crédits d'impôt recherche) sont inscrites en soustraction des actifs concernés.

#### **d) Instanciation MVNO**

Dans le cadre du développement de son offre MVNO (Mobile Virtual Network Operator), le groupe AFONE a acquitté à SFR une participation aux investissements réalisés en contrepartie d'un droit d'entrée sur le réseau. Ce droit est amorti sur la durée du contrat.

### *2.3.3. Immobilisations corporelles*

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et du cumul des éventuelles pertes de valeur.

Les amortissements sont calculés en fonction de la durée d'utilité des immobilisations corporelles correspondantes et selon le mode linéaire :

<b>Désignation</b>	<b>Durée</b>
- Matériel et outillage	2 à 7 ans
- Installations générales	5 à 10 ans
- Alarmes mises à disposition	4 à 7 ans
- Matériel de bureau et informatique	1 à 5 ans

COMPLETEL a consenti à AFONE le bénéfice d'un IRU (Irrevocable Right of Use ou en français Droit d'Utilisation Irrévocable) portant sur un réseau et des services de télécommunication. Cet IRU est inscrit dans le poste « Immobilisations corporelles » et fait l'objet d'un amortissement sur une durée de 15 ans à compter de la date de livraison des tranches successives.

### *2.3.4. Créances liées aux financements*

#### **a) Contrats de location interne**

Les activités monétique et Télécom du Groupe AFONE l'amènent, par l'intermédiaire de la société AFONE FINANCEMENT, à louer des Terminaux de Paiement Electronique (TPE) et des box à ses clients.

Au regard des critères définis par la norme IAS 17, ces contrats de location, qui emportent un transfert aux clients des risques et avantages liés à la propriété économique des matériels loués, s'analysent comme des contrats de location financement et sont donc comptabilisés comme des ventes. Les montants des loyers à percevoir sont, en conséquence, comptabilisés comme des créances financières.

Les créances financières retraitées correspondent à la valeur actualisée des loyers à percevoir au titre des contrats de location de matériels conclus avec les clients du Groupe.

Une dépréciation est comptabilisée afin de tenir compte du risque de défaillance des clients. Cette dépréciation est déterminée selon une approche statistique sur la base du taux moyen d'impayés constatés par le passé.

**b) Créances financières liées aux opérations de refinancement des contrats externes dont le risque de non recouvrement est laissé à la charge de CARTE & SERVICES.**

Une partie du parc d'appareils de monétique exploité par CARTE & SERVICES n'est pas louée aux utilisateurs par une société du groupe AFONE.

Le financement de ces contrats de location se traduit par le paiement en avance à CARTE & SERVICES de la totalité des montants à percevoir au titre de ces contrats. Pendant toute la durée des contrats de location, les organismes financiers facturent ensuite en leur nom, et encaissent pour leur compte, les loyers. Dans certains cas, CARTE & SERVICES garantit aux organismes financiers le paiement du capital restant dû et les loyers impayés en cas de défaillance des clients utilisateurs et conserve ainsi le risque de crédit attaché aux recouvrements des loyers.

En substance, l'opération réalisée dans le cadre des contrats « externes » est identique à celle réalisée dans le cadre des contrats « internes ». Le mode de financement s'analyse comme une cession de créances. Dès lors, dans le cas où le Groupe AFONE conserve le risque de non recouvrement, le montant de ces créances est maintenu en créances financières avec inscription en contrepartie d'une dette financière (cf. note 2.3.14.).

Le groupe Afone n'a plus recours à ce type de contrats depuis 2005. Il en résulte, qu'à fin décembre 2010, il ne figure plus au bilan, ni de créances ni de dettes financières de cette nature.

#### *2.3.5. Autres actifs financiers*

Les autres immobilisations financières correspondent à des dépôts de garantie versés dans le cadre de l'activité normale du Groupe.

Une dépréciation est constituée si la valeur recouvrable de l'actif à la date d'arrêté des comptes est inférieure à sa valeur comptable.

#### *2.3.6. Tests de dépréciation*

Les écarts d'acquisition et les immobilisations incorporelles à durée indéfinie sont soumis à un test de dépréciation lors de chaque clôture annuelle et chaque fois qu'il existe un indice quelconque montrant qu'une diminution de valeur a pu se produire. Les autres immobilisations incorporelles et les immobilisations corporelles font également l'objet d'un tel test chaque fois qu'un indice de perte de valeur existe.

La perte de valeur est le montant de l'excédent de la valeur comptable d'un actif sur sa valeur recouvrable, celle-ci étant la valeur la plus élevée entre la valeur d'utilité et le prix de vente net des coûts de cession.

La valeur recouvrable est déterminée pour chaque élément pris individuellement, à moins qu'il ne soit pas à l'origine de flux de trésorerie suffisamment autonomes par rapport à ceux procurés par les autres immobilisations. Dans cette hypothèse, la valeur comptable de l'élément est comprise dans celle de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle il appartient, une unité génératrice de trésorerie correspondant à un regroupement d'actifs engendrant des flux de trésorerie autonomes. Le test de dépréciation est effectué à l'échelon de cette unité.

Les tests de dépréciation privilégient la méthode de valorisation par actualisation des flux futurs de trésorerie (discounted cash-flow) ou la méthode des comparables. En application de la norme IAS 36, le taux d'actualisation utilisé est un taux reflétant l'appréciation actuelle par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif pour lequel les estimations de flux futurs de trésorerie n'ont pas été déjà ajustées. En considération des secteurs d'activité du Groupe, un taux d'actualisation de 9 % a été retenu au 31 décembre 2010, soit un taux identique à celui de l'exercice passé. Le facteur de croissance retenu par le Groupe s'établit à 0,5%.

### *2.3.7. Impôts différés et décalages temporaires d'impôts*

Le groupe AFONE constate les impôts différés résultant des décalages temporaires entre les valeurs comptables et les valeurs fiscales, ainsi que ceux résultant des reports déficitaires dans la mesure où les éléments prévisionnels ne rendent pas improbables leur imputation sur les bénéfices futurs.

Le groupe utilise la méthode du report variable selon laquelle les impôts différés sont calculés en appliquant les taux d'imposition votés à la date de clôture de l'exercice qui seront en vigueur à la date à laquelle ces différences se renverseront.

Le groupe AFONE a mis en place une intégration fiscale.

Les sociétés concernées sont : Afone, Carte et Services, Afone Sécurité, Afone Services, Afone Financement et Afone Call.

### *2.3.8. Stocks*

Les stocks sont valorisés à leur coût d'entrée. La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une dépréciation est appliquée lorsqu'il apparaît que la valeur de réalisation des biens déduction faite des frais proportionnels de vente est inférieure à la valeur brute déterminée suivant les modalités énoncées ci-dessus.

Les dépréciations relatives aux pièces en stocks destinées au service après-vente sont évaluées en fonction de l'obsolescence des produits et de leur délai de rotation.

### *2.3.9. Créances clients*

Les créances clients sont enregistrées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est pratiquée lorsqu'il apparaît une perte probable. Les dépréciations sont individualisées et sont calculées en fonction des retards constatés sur les échéances.

### *2.3.10. Autres créances courantes*

Les autres créances courantes sont évaluées à leur valeur nominale. Une dépréciation est constatée lorsqu'il apparaît un risque de non recouvrement.

### *2.3.11. Trésorerie et équivalents de trésorerie*

Les équivalents de trésorerie sont très liquides et sont aisément convertibles en un montant de trésorerie, ils sont comptabilisés à leur juste valeur. Il s'agit de valeurs mobilières de placement et fonds communs de placement dont le risque de changement de valeur est négligeable.

### *2.3.12. Capitaux propres consolidés*

Les actions AFONE détenues par les sociétés du Groupe consolidées par intégration globale sont inscrites en diminution des capitaux propres. Lors de leur cession, le résultat dégagé, net de l'effet de l'impôt, est comptabilisé en capitaux propres.

### *2.3.13. Emprunts long terme*

S'agissant d'emprunts souscrits aux conditions de marché, aucun retraitement lié au référentiel IFRS n'est opéré sur ce poste.

La fraction à moins d'un an des dettes financières est présentée en passif courant.

#### 2.3.14. Dettes financières liées aux opérations de refinancement

Les autres dettes financières retraitées sont liées aux retraitements de consolidation faisant suite à l'acquisition de CARTE & SERVICES.

Il s'agit des éléments suivants :

**a) Dettes relatives au financement de contrats externes dont le risque de non recouvrement est laissé à la charge de CARTE & SERVICES**

Une partie du parc d'appareils de monétique exploité par CARTE & SERVICES n'est pas directement louée par la société.

Le financement de ces contrats de location se traduit par le paiement à l'avance à CARTE & SERVICES de la totalité des montants à percevoir au titre de ces contrats. Pendant toute la durée des contrats de location, les organismes financiers facturent ensuite en leur nom, et encaissent, pour leur compte, les loyers. CARTE & SERVICES garantit aux organismes financiers le paiement du capital restant dû et les loyers impayés en cas de défaillance des clients utilisateurs et conserve ainsi le risque de crédit attaché aux recouvrements des loyers.

Ce financement a été analysé comme une opération de location entre CARTE & SERVICES et les clients utilisateurs des appareils de monétique, l'intervention des organismes financiers venant seulement modifier les modalités financières de l'opération.

Il en résulte l'inscription en dettes financières d'un montant représentant le capital théorique restant dû par CARTE & SERVICES aux organismes financiers.

L'opération de location s'analysant comme une opération de location-financement dans laquelle CARTE & SERVICES joue le rôle du bailleur, les appareils de monétique sont considérés comme vendus.

La variation de cette dette n'ayant pas de contrepartie en trésorerie, ce retraitement n'a pas d'effet sur le tableau de flux de trésorerie.

**b) Dettes relatives au financement de la part de maintenance intégrée aux contrats de location**

Dans certains cas, les organismes financiers financent également la maintenance attachée aux contrats de location dès la signature du contrat avec le client utilisateur. Dans les comptes individuels de CARTE & SERVICES, les sommes perçues sont inscrites en produits constatés d'avance pour être réintégrées au chiffre d'affaires au fur et à mesure de l'écoulement du contrat.

Cette cession de créances futures est assimilée à une opération de financement et reclassée à ce titre en dettes financières.

#### 2.3.15. Provisions

Les provisions comptabilisées à l'arrêté des comptes sont destinées à couvrir les risques et les charges que des événements survenus ou en cours rendent probables, nettement précisés quant à leur objet mais dont la réalisation, l'échéance ou le montant sont incertains.

Les provisions sont dites à long terme dès lors que leur échéance probable est supérieure à un an.

Les provisions à long terme incluent également les engagements liés aux indemnités de fin de carrière qui, conformément à la norme IAS 19, font l'objet d'une évaluation actuarielle suivant la méthode des unités de crédits projetées.

Ces calculs actuariels intègrent des hypothèses définies pour chacune des entités en fonction des données qui leur sont propres (turnover, taux d'actualisation, âge de départ à la retraite et âge de début de carrière).

### 2.3.16. Autres passifs non courants

Il s'agit essentiellement des dépôts de garantie versés par les clients lors de la souscription de contrats liés aux activités de télésurveillance, de monétique ou de téléphonie.

### 2.3.17. Présentation des états financiers

Le résultat opérationnel inclut les produits et les charges récurrents ainsi que les opérations ponctuelles et inhabituelles, comme défini par la recommandation du Conseil National de la Comptabilité en date du 27 octobre 2004. Il comprend notamment :

- Les plus et moins-values de cession d'actifs non courants corporels ou incorporels,
- Les coûts de restructuration,
- Les éléments inhabituels correspondant à des produits et charges non usuels par leur fréquence, leur nature ou leur montant.

Les actifs et passifs sont classés, selon leur nature, en éléments courants ou non courants selon que leur date attendue de recouvrement ou de règlement intervient dans un délai de douze mois à compter de la date d'arrêté comptable.

### 2.3.18. Reconnaissance des revenus

Le chiffre d'affaires des sociétés de l'activité Télécom représente :

- les reversements acquis au titre des heures de communication constatées au cours de l'exercice ainsi que des prestations de services rendues aux clients de la société.
- la revente de minutes « en gros » réalisée auprès de sociétés distributrices de minutes « au détail » corrigée, le cas échéant, des ventes inter sociétés.
- la vente de minutes « au détail » pour la quote-part qui revient au groupe.
- les ventes de matériels accessoires à la téléphonie (Afone commerce et TPE).
- les prestations de maintenance de matériels (Afone commerce et TPE).

Les produits afférents aux prestations continues sont rattachés à l'exercice au prorata temporis.

Le chiffre d'affaires des sociétés de l'activité « constitution de parcs » représente :

- les prestations de télésurveillance.
- les locations d'alarmes.

D'une manière générale, les systèmes de surveillance et prestations de télésurveillance ainsi que les systèmes de paiement et prestations de maintenance sont facturés à l'initiation du contrat. Le paiement est échelonné mensuellement. Ceci conduit à établir des produits constatés d'avance qui sont repris tout au long de la vie du contrat.

Au regard des critères définis par la norme IAS 17, les contrats de location, qui emportent un transfert aux clients des risques et avantages liés à la propriété économique des matériels loués (Afone commerce et TPE), s'analysent comme des contrats de location financement et sont donc comptabilisés comme des ventes.

Pour la téléphonie mobile, le chiffre d'affaires est constitué de la vente des minutes consommées par les utilisateurs. Le montant relatif aux minutes prépayées non consommées à la date de clôture constitue un produit constaté d'avance. Les remises consenties sur les ventes de terminaux, les commissions versées aux distributeurs sont constatées en charges commerciales.

### **3. Informations sectorielles**

Le groupe Afone a défini 2 secteurs opérationnels distincts définis comme suit :

- Secteur Telecom :  
Cette activité regroupe l'ensemble des services télécom et monétiques commercialisés par les sociétés du groupe (gestion des flux entrants, vente de trafic en présélection, téléphonie mobile, fédération de services, monétique). A compter de 2010, ce secteur intègre également, l'activité de financement des offres monétiques et Afone commerce car trop faiblement autonome et trop peu significative pour constituer durablement un secteur d'activité à part entière.
  
- Secteur Constitution de parcs :  
Pour mettre en œuvre sa stratégie de commercialisation d'offres télécoms à valeur ajoutée, Afone a cherché les vecteurs et l'outil industriel permettant un déploiement à grande échelle. Cette activité « constitution de parcs » regroupe les services à valeur ajoutée tels que la télésurveillance. Ces services permettent de proposer aux clients des offres télécoms synergiques.

**ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE AU 31 DECEMBRE 2010 par secteur opérationnel** (En milliers d'Euros)

<b>ACTIF</b>	<b>31/12/2010</b>	<b>TELECOM</b>	<b>CONSTITUTION DE PARCS</b>
Ecart d'acquisition	15 741	14 139	1 601
Immobilisations incorporelles	4 442	2 738	1 704
Immobilisations corporelles	13 874	12 567	1 306
Titres de participation	76	76	
Titres mis en équivalence			
Part non courante des créances liées au financement	2 886	2 886	
Autres actifs financiers non courants	645	645	
Régularisations Titres		3 484	-3 484
Actifs d'impôts différés	873	873	
<b>Actifs non courants</b>	<b>38 536</b>	<b>37 408</b>	<b>1 127</b>
Stocks	2 242	1 935	307
Créances clients et autres débiteurs	33 139	31 263	1 876
Part courante des créances liées au financement	2 236	2 236	
Créances d'impôts courants	286	286	
Autres actifs courants	929	906	23
Trésorerie et équivalents de trésorerie	18 147	14 915	3 232
<b>Actif courant</b>	<b>56 980</b>	<b>51 542</b>	<b>5 438</b>
<b>Total actif</b>	<b>95 516</b>	<b>88 950</b>	<b>6 565</b>

<b>PASSIF</b>	<b>31/12/2010</b>	<b>TELECOM</b>	<b>CONSTITUTION DE PARCS</b>
<b>Capitaux propres</b>			
Capital social	624	624	
Réserves liées au capital	45 245	45 245	
Autres réserves	-9 820	-13 088	3 268
Résultat part du groupe	3 601	3 163	438
Capitaux propres attribuables aux actionnaires minoritaires des filiales	12	12	
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>39 662</b>	<b>35 955</b>	<b>3 706</b>
Emprunts à long terme	1 615	1 249	366
Dettes financières liées au refinancement			
Passifs d'impôts différés		-537	537
Provision à long terme	2 900	2 841	59
Autres passifs non courants	2 094	2 094	
<b>Passifs non courants</b>	<b>6 609</b>	<b>5 646</b>	<b>962</b>
Fournisseurs et autres créditeurs	36 675	35 419	1 256
Autres passifs courants	7 292	6 687	606
Emprunts à court terme	2 382	2 382	
Part courante des emprunts à long terme	1 689	1 652	37
Part courante des dettes financières liées au refinancement			
Impôts exigibles			
Provision à court terme	1 208	1 208	
<b>Passifs courants</b>	<b>49 246</b>	<b>47 347</b>	<b>1 898</b>
<b>Total Passif</b>	<b>95 516</b>	<b>88 950</b>	<b>6 565</b>

**ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE AU 31 DECEMBRE 2009 par secteur opérationnel** (En milliers d'Euros)

<b>ACTIF</b>	<b>31/12/2009</b>	<b>TELECOM</b>	<b>CONSTITUTION DE PARCS</b>
Ecart d'acquisition	13 056	11 455	1 601
Immobilisations incorporelles	4 964	2 940	2 023
Immobilisations corporelles	14 510	13 208	1 302
Titres de participation	76	76	
Titres mis en équivalence	1 412	1 412	
Part non courante des créances liées au financement	2 614	2 614	
Autres actifs financiers non courants	614	562	52
Régularisations Titres		4 160	-4 160
Actifs d'impôts différés	2 144	2 511	-366
<b>Actifs non courants</b>	<b>39 391</b>	<b>38 939</b>	<b>452</b>
Stocks	1 609	1 452	156
Créances clients et autres débiteurs	21 337	19 924	1 413
Part courante des créances liées au financement	1 774	1 774	
Autres actifs courants	704	674	30
Trésorerie et équivalents de trésorerie	12 886	9 764	3 123
<b>Actif courant</b>	<b>38 310</b>	<b>33 588</b>	<b>4 722</b>
<b>Total actif</b>	<b>77 701</b>	<b>72 526</b>	<b>5 174</b>

<b>PASSIF</b>	<b>31/12/2009</b>	<b>TELECOM</b>	<b>CONSTITUTION DE PARCS</b>
<b>Capitaux propres</b>			
Capital social	624	624	
Réserves liées au capital	47 240	47 240	
Autres réserves	-12 508	-15 108	2 600
Résultat part du groupe	2 724	2 080	644
Capitaux propres attribuables aux actionnaires minoritaires des filiales	13	13	
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>38 093</b>	<b>34 848</b>	<b>3 244</b>
Emprunts à long terme	1 322	1 357	-35
Provision à long terme	2 897	2 758	138
Autres passifs non courants	2 326	1 873	453
<b>Passifs non courants</b>	<b>6 544</b>	<b>5 988</b>	<b>556</b>
Fournisseurs et autres créditeurs	24 853	23 526	1 327
Autres passifs courants	6 857	6 857	
Part courante des emprunts à long terme	1 298	1 251	47
Part courante des dettes financières liées au refinancement	56	56	
<b>Passifs courants</b>	<b>33 064</b>	<b>31 690</b>	<b>1 374</b>
<b>Total Passif</b>	<b>77 701</b>	<b>72 526</b>	<b>5 174</b>

**ETAT DU RESULTAT CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2010 par secteur opérationnel**

En milliers d'Euros	<b>31/12/2010</b>	<b>TELECOM</b>	<b>CONSTITUTION DE PARCS</b>
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>71 683</b>	<b>66 425</b>	<b>5 258</b>
Achats consommés	-37 484	-36 354	-1 130
Charges de personnel	-14 903	-13 032	-1 871
Charges externes	-11 878	-11 097	-781
Impôts et taxes	-1 580	-1 471	-109
Dotation aux amortissements	-3 490	-2 857	-633
Dotation aux provisions	229	250	-20
Autres produits et charges d'exploitation	1 770	1 949	-179
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>4 347</b>	<b>3 812</b>	<b>536</b>
Autres produits et charges opérationnels	-1 376	-1 469	93
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>2 971</b>	<b>2 343</b>	<b>629</b>
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	82	82	
Coût de l'endettement financier brut	-81	-80	-2
<b>Coût de l'endettement financier net</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>-2</b>
Autres produits et charges financiers	1 854	1 843	11
Charge d'impôt	-1 242	-1 042	-200
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	17	17	
<b>Résultat net avant résultat des activités arrêtées ou en cours de cession</b>	<b>3 601</b>	<b>3 163</b>	<b>438</b>
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession			
<b>Résultat net</b>	<b>3 601</b>	<b>3 163</b>	<b>438</b>
. attribuable aux actionnaires d'Afone	3 601	3 163	438
. attribuables aux actionnaires minoritaires des filiales	0		

**ETAT DU RESULTAT CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2009 par secteur opérationnel**

En milliers d'Euros	<b>31/12/2009</b>	<b>TELECOM</b>	<b>CONSTITUTION DE PARCS</b>
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>65 836</b>	<b>59 920</b>	<b>5 917</b>
Achats consommés	-31 965	-30 809	-1 156
Charges de personnel	-16 048	-14 081	-1 968
Charges externes	-10 833	-10 076	-757
Impôts et taxes	-1 399	-1 249	-151
Dotation aux amortissements	-3 916	-3 258	-658
Dotation aux provisions	-676	-611	-65
Autres produits et charges d'exploitation	485	713	-228
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>1 484</b>	<b>548</b>	<b>936</b>
Autres produits et charges opérationnels		0	
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>1 484</b>	<b>548</b>	<b>936</b>
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	76	16	
Coût de l'endettement financier brut	-105	-102	-4
<b>Coût de l'endettement financier net</b>	<b>-29</b>	<b>-86</b>	<b>-4</b>
Autres produits et charges financiers	1 148	1 181	26
Charge d'impôt	-888	-573	-315
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	1 006	1 006	
<b>Résultat net avant résultat des activités arrêtées ou en cours de cession</b>	<b>2 721</b>	<b>2 077</b>	<b>644</b>
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession		0	
<b>Résultat net</b>	<b>2 721</b>	<b>2 077</b>	<b>644</b>
. attribuable aux actionnaires d'Afone	2 724	2 080	644
. attribuables aux actionnaires minoritaires des filiales	-3	-3	

**ETAT DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2010 par secteur opérationnel**

	<b>31/12/2010</b>	<b>Télécom</b>	<b>Constitution de parcs</b>
<b>Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt</b>	<b>8 325</b>	<b>7 109</b>	<b>1 217</b>
Impôts payés	-307	-223	-84
Incidence de la variation du BFR	-1 909	-1 354	-554
<b>Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles</b>	<b>6 110</b>	<b>5 532</b>	<b>578</b>
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-2 304	-1 959	-345
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	6	3	4
Incidence des variations de périmètre	625	625	0
Variation des prêts et avances consentis	460	462	-2
Décaissements liés aux acquisitions d'actifs financiers	0	0	0
Autres flux liés aux opérations d'investissement	0	0	0
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>	<b>-1 213</b>	<b>-870</b>	<b>-343</b>
Augmentation de capital			
-/+ Rachats et reventes d'actions propres	-30	-30	
Emission d'emprunts	2 552	2 519	33
Remboursement d'emprunts	-2 491	-2 334	-157
Intérêts financiers nets versés	-44	-42	-2
Dividendes payés aux actionnaires du groupe	-1 989	-1 989	0
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>	<b>-2 001</b>	<b>-1 875</b>	<b>-126</b>
Variation de la trésorerie	2 896	2 787	109

**ETAT DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2009 par secteur opérationnel**

	31/12/2009	TELECOM	CONSTITUTION DE PARCS
<b>Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt</b>	<b>6 166</b>	<b>4 613</b>	<b>1 552</b>
Incidence de la variation du BFR	234	495	-261
Impôts payés	1 677	1 472	205
<b>Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles</b>	<b>8 077</b>	<b>6 580</b>	<b>1 496</b>
Incidence des variations de périmètre			
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-2 284	-1 900	-383
Variation des prêts et avances consentis	656	640	16
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	35	34	0
Autres flux liés aux opérations d'investissement	53	53	0
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>	<b>-1 540</b>	<b>-1 174</b>	<b>-367</b>
Augmentation de capital			0
-/+ Rachats et reventes d'actions propres	-73	-73	
Emission d'emprunts	376	345	31
Remboursement d'emprunts	-2 881	-2 833	-47
Intérêts financiers nets versés	-55	-52	-4
Dividendes payés aux actionnaires du groupe			
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>	<b>-2 633</b>	<b>-2 613</b>	<b>-20</b>
Variation de la trésorerie	3 903	2 793	1 109

#### 4. Détail des comptes

##### 4.1. Ecart d'acquisition

Ecart d'acquisition	31-déc-10			31-déc-09
	Brut	Dépréciation	Net	Net
Afone/Edison	89		89	89
Carte & Services	19 558	9 558	10 000	10 000
Afone/Elsaphone	1 367		1 367	1 367
Afone/EMS Telecom	1 691	1 691	-	-
Girardot	1 601		1 601	1 601
Primus	2 684		2 684	
Total	26 990	11 249	15 741	13 056

Au cours de l'exercice 2008, le groupe a constaté une dépréciation de l'écart d'acquisition Carte et Services pour un montant de 9,6 millions d'euros. Cette dépréciation a été maintenue inchangée.

La dépréciation de l'actif incorporel d'EMS télécom constitué en 2008 en considération de la non réalisation des objectifs fixés est laissée inchangée.

En décembre 2010, le groupe Afone, a fait l'acquisition de 100% de Primus France Telecommunications. L'écart de 1ère consolidation lié à cette opération récente est inscrit en écart d'acquisition au 31 décembre 2010. Des travaux d'analyse sont en cours en vue de son affectation définitive.

##### Test de dépréciation :

L'estimation de la valeur des écarts d'acquisition a été déterminée par actualisation des cash-flows d'exploitation futurs sur 3 ans.

Le taux d'actualisation correspond au coût moyen pondéré du capital (CMPC). Le CMPC ressort à 9,0% en 2010 contre 9,0% en 2009 étant précisé qu'il a été calculé à partir d'une structure financière normative arbitrée par simplification à 50% en fonds propres et 50% en endettement financier.

Le coût de la dette a été fixé à 5,70% contre 5,25% en 2009 avant fiscalité.

Compte tenu de la structure financière normative évoquée ci-avant, il en résulte le taux d'actualisation suivant :

Calcul du taux d'actualisation	2010	2009
Coût du capital	14,20%	14,50%
Coût de la dette après fiscalité	3,80%	3,50%
CMPC	9%	9%

Un test de sensibilité a été opéré sur la base de taux d'actualisation et de capitalisation de 8.5%, 9%, 9,5% et 10%, avec un taux de croissance à long terme variant de 2% à 0%

Une dépréciation ne s'avèrerait nécessaire que dans l'hypothèse d'un taux de croissance à long terme nul et d'un taux d'actualisation à 10%.

Pour les principales valeurs d'incorporels, l'approche par l'actualisation des cash-flows d'exploitation futurs a été corroborée par une approche comparative établie à partir d'un échantillon de sociétés cotées et de transactions de gré à gré.

Depuis 2007, le groupe commercialise des offres couplées Téléphonie/Terminaux de Paiement Electronique (TPE) dans un Forfait unique appelé « Afone Commerce ». Stratégiquement le TPE est devenu l'accessoire de la téléphonie. Les flux monétiques devenant accessoires aux flux télécoms le groupe a rassemblé dans le même secteur d'activité les entités juridiques AFONE et Carte et services. Cette position est justifiée par le fait que les deux entités partagent un nombre croissant de clients commun et donc supportent les mêmes risques à tel point qu'une partie des flux de trésorerie ne peuvent plus être considérée comme autonome.

Par ailleurs, le groupe Afone constate que l'ensemble des flux de trésorerie générés par l'activité de l'entité juridique Afone financement sont liés à la part de marché obtenue lors de l'acquisition de Carte & Services. Ce constat conduit le groupe à considérer que cette entité doit légitimement être intégrée à la même UGT.

#### 4.2. Immobilisations Incorporelles

	31/12/2010			31/12/2009
	Valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeur nette	Valeur nette
Frais de recherche et développement	260	260		-
Logiciels	6 445	4 918	1 526	1 274
Contrats activés dans le cadre d'un regroupement d'entreprise	7 945	6 245	1 700	2 252
Avances sur immobilisations incorporelles				
Autres immobilisations incorporelles	1 634	421	1 213	1 437
<b>Total</b>	<b>16 284</b>	<b>11 844</b>	<b>4 442</b>	<b>4 964</b>

Evolution des immobilisations incorporelles brutes :

	31/12/2009	Acquisitions	Cessions	Reclassement	Variation de périmètre	31/12/2010
Frais de recherche et développement	260					260
Logiciels	5 569	438	-6		4	6 005
Contrats activés	7 945					7 945
Autres Immobilisations incorporelles	1 836	0			238	2 074
<b>Total</b>	<b>15 610</b>	<b>438</b>	<b>-6</b>		<b>242</b>	<b>16 284</b>

Evolution des amortissements des immobilisations incorporelles :

	31/12/2009	Dotations	Reprises ou cessions	Reclassement	Variation de périmètre	31/12/2010
Frais de recherche et développement	260					260
Logiciels	4 296	629	-6			4 918
Contrats activés	5 693	552				6 245
Autres Immobilisations incorporelles	399	22				421
<b>Total</b>	<b>10 647</b>	<b>1 203</b>	<b>-6</b>			<b>11 844</b>

#### 4.3. Immobilisations Corporelles

	31/12/2010			31/12/2009
	Valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeur nette	Valeur nette
Terrains	66		66	66
Constructions	292	82	210	228
Installations techniques	4 183	3 073	1 110	933
IRU	15 206	4 453	10 753	11 773
Autres	8 187	6 450	1 737	1 512
Immobilisations en cours				
<b>Total</b>	<b>27 934</b>	<b>14 059</b>	<b>13 873</b>	<b>14 510</b>

Le contrat relatif à l'IRU signé avec COMPLETEL prévoit un droit d'utilisation du réseau pour une durée de 15 ans. Pendant cette période, COMPLETEL s'engage à faire profiter AFONE de toutes les améliorations effectuées sur le réseau.

Les autres immobilisations corporelles sont principalement composées par du matériel informatique et par des agencements réalisés dans des locaux dont le groupe n'est pas propriétaire.

Evolution des immobilisations corporelles brutes :

	31/12/2009	Acquisitions	Cessions	Reclassement	Variation de périmètre	31/12/2010
Terrains	66					66
Constructions	292					292
Installations techniques	3 636	905	-406		47	4 183
IRU	15 206					15 206
Autres	7 293	961	-112		45	8 187
Immobilisations encours	-					-
<b>Total</b>	<b>26 493</b>	<b>1 866</b>	<b>-518</b>		<b>93</b>	<b>27 934</b>

Evolution des amortissements des immobilisations corporelles

	31/12/2009	Dotations	Reprises ou cessions	Reclassement	Variation de périmètre	31/12/2010
Terrains						
Constructions	64	19				82
Installations techniques	2 703	369				3 073
IRU	3 433	1 020				4 453
Autres	5 781	881	-212			6 450
Immobilisations encours	-					-
<b>Total</b>	<b>11 981</b>	<b>2 288</b>	<b>-212</b>			<b>14 059</b>

Parmi les immobilisations corporelles certains biens sont financés en crédit bail :

Biens financés en crédit-bail	Ensemble immobilier			Autres immobilisations		
	Valeur brute	Amortissements	Valeur nette	Valeur brute	Amortissements	Valeur nette
<b>Au 31 décembre 2009</b>	<b>518</b>	<b>231</b>	<b>287</b>	<b>796</b>	<b>677</b>	<b>119</b>
Nouveau contrat						
Dotations		18	-18		119	-119
<b>Au 31 décembre 2010</b>	<b>518</b>	<b>249</b>	<b>269</b>	<b>796</b>	<b>796</b>	

#### 4.4. Titres de participation

Ces titres sont relatifs à la société SEXTANT, filiale de CARTE & SERVICES non consolidée en raison du caractère non significatif de sa contribution potentielle aux états financiers consolidés. Le chiffre d'affaires annuel réalisé par cette filiale s'établit à 895 K€ au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

Le résultat de cette entité s'établit en profit à 18 K€ pour la même période.

#### 4.5. Titres mis en équivalence

	31/12/2009	Résultat	Sortie de périmètre	31/12/2010
Tutor on line	1 412	17	-1 429	-

Au cours du second semestre 2010, le groupe Afone a cédé les titres qu'il détenait de Tutor on line représentant 35% du capital de cette dernière dégageant ainsi une plus-value de 202 k€.

#### 4.6. Créances liées au financement

	31/12/2010			31/12/2009		
	non courant	courant	total	non courant	courant	total
Créances liées aux contrats de location financement des contrats internes	3 516	2 678	6 194	3 669	2 985	6 654
Créances financières liées aux financements des contrats externes					33	33
Sous- total	<b>3 516</b>	<b>2 678</b>	<b>6 194</b>	<b>3 669</b>	<b>3 018</b>	<b>6 687</b>
Dépréciations	-630	-442	-1 072	-1 055	-1 244	-2 299
<b>TOTAL valeur nette</b>	<b>2 886</b>	<b>2 236</b>	<b>5 122</b>	<b>2 614</b>	<b>1 774</b>	<b>4 388</b>

#### 4.7. Autres actifs financiers non courants

Les autres actifs financiers non courants sont essentiellement constitués de dépôts et cautionnements versés dont l'échéance est supérieure à un an.

#### 4.8. Stocks et en-cours

	31/12/2010			31/12/2009
	Valeur brute	Dépréciations	Valeur nette	Valeur nette
Stocks de matières et fournitures	337	-35	302	154
En-cours de production	5		5	5
Stocks de marchandises	4 615	-2 680	1 935	1 450
<b>Total</b>	<b>4 957</b>	<b>-2 714</b>	<b>2 242</b>	<b>1 609</b>

Les stocks de marchandises monétiques sont principalement composés de stocks maintenance. La dépréciation est calculée en fonction de l'obsolescence du produit et de l'état du produit.

Ces stocks ont un écoulement incertain, d'où un fort taux de dépréciation.

	Stocks Monétique	Stocks Sécurité	Stocks Télécom	Total
<b>Au 31 décembre 2009</b>	3 645	356	484	4 485
Variation de stock	65	-13	247	299
Variation de périmètre			173	173
<b>Au 31 décembre 2010</b>	<b>3 710</b>	<b>343</b>	<b>904</b>	<b>4 957</b>

Evolution des dépréciations sur stocks :

Evolution des dépréciations sur stocks	Stocks Monétique	Stocks Sécurité	Stocks Télécom	Total
<b>Au 31 décembre 2009</b>	<b>2 600</b>	<b>22</b>	<b>254</b>	<b>2 876</b>
Dotations		12	33	45
Variation de périmètre			129	129
Reprises	-275		-62	-337
<b>Au 31 décembre 2010</b>	<b>2 325</b>	<b>34</b>	<b>355</b>	<b>2 714</b>

#### 4.9. Créances clients et autres débiteurs

Le poste clients est composé de créances sur de grands groupes de télécommunication et d'une multitude de créances pour des montants unitaires faibles.

	31/12/2010			31/12/2009
	Valeur brute	Dépréciations	Valeur nette	Valeur nette
Clients et comptes rattachés	30 898	4 711	26 187	16 672
Créances sur personnel & Org. Sociaux	43		43	71
Créances fiscales - hors IS	5 006		5 006	3 146
Autres créances	2 092	190	1 902	438
Comptes courants des sociétés mise en équivalence				1011
<b>Total</b>	<b>38 039</b>	<b>4 901</b>	<b>33 139</b>	<b>21 337</b>

Selon les entités et les activités :

- Les créances échues depuis moins de 150 jours sont provisionnées entre 0 et 25 %.
- Les créances échues depuis plus de 150 jours et moins de 365 jours sont provisionnées entre 0 et 50 %.
- Les créances échues depuis plus de 365 jours sont provisionnées entre 75 et 100 %.
- Les créances douteuses sont provisionnées à 100 %.

Analyse de maturité des créances clients :

	<b>Non échues</b>	<b>Echues depuis moins de 150 jours</b>	<b>Echues entre 150 et 365 jours</b>	<b>Echues depuis plus de 365 jours</b>
Clients et comptes rattachés	18 776	5 253	2 449	4 421

#### 4.10. Autres actifs courants

	<b>31/12/2010</b>	<b>31/12/2009</b>
Charges constatées d'avance	929	704
<b>Total</b>	<b>929</b>	<b>704</b>

#### 4.11. Trésorerie

	<b>31/12/2010</b>	<b>31/12/2009</b>
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	933	
Trésorerie et équivalent de trésorerie	17 215	12 886
<i>dont SICAV</i>	<i>11 603</i>	<i>7 820</i>
<i>dont Disponibilités</i>	<i>5 612</i>	<i>5 067</i>
<i>dont Intérêts courus</i>		
<b>Total trésorerie actif</b>	<b>18 147</b>	<b>12 886</b>

#### 4.12. Capitaux propres

Le capital social est composé de 6 235 410 actions. Un droit de vote double est accordé à toutes les actions détenues sans interruption par le même actionnaire pendant deux ans.

La société détenait 21 203 actions propres au 31 décembre 2010.

#### 4.13. Provisions pour risques et charges

<b>Nature</b>	<b>31/12/2009</b>	<b>Dotations de l'exercice</b>	<b>Reprise de l'exercice (utilisée)</b>	<b>Reprise de l'exercice (non-utilisée)</b>	<b>Entrées de périmètre</b>	<b>31/12/2010</b>
Provisions pour risques et charges	2 716	2 936	-473	-1 171	10	4 017
Provisions pour retraites	182	7		-98		90
<b>Total Provisions</b>	<b>2 898</b>	<b>2 943</b>	<b>-473</b>	<b>-1 269</b>	<b>10</b>	<b>4 108</b>
Dont part courante						1 208
Dont part non courante	2 898					2 900

Les provisions pour risques et charges intègrent essentiellement :

- provisions pour litiges salariaux
- provisions pour litiges avec divers fournisseurs et divers litiges en cours

Les engagements de retraite sont évalués sous l'hypothèse d'un départ volontaire dès l'atteinte du taux plein de la sécurité sociale. En conséquence, l'indemnité supporte des charges sociales estimées au taux de 45 %.

Les engagements de retraite sont valorisés sur la base des indemnités de départ à la retraite, charges sociales comprises, prévues par les conventions collectives applicables aux sociétés du Groupe. Ces engagements correspondent aux indemnités actualisées selon une courbe de taux qui seraient allouées à chaque membre du personnel, compte tenu d'un âge de départ calculé en ajoutant à la date du premier emploi le nombre de trimestres nécessaires à l'obtention d'une retraite à taux plein selon les dernières modalités établies par la « loi Fillon ».

Les écarts actuariels sont comptabilisés en résultat.

Le Groupe a retenu la courbe « Eur Ind AA+/AA » éditée par Bloomberg au 31/12/2010, soit :

	<b>2010</b>	<b>2009</b>		<b>2010</b>	<b>2009</b>
année 1	1,28%	0,81%	année 11	3,73%	3,93%
année 2	1,58%	1,39%	année 12	3,73%	4,05%
année 3	1,93%	1,87%	année 13	3,73%	4,15%
année 4	2,38%	2,28%	année 14	3,73%	4,24%
année 5	2,78%	2,63%	année 15	4,18%	4,30%
année 6	2,78%	2,93%	année 16	4,18%	4,36%
année 7	3,18%	3,20%	année 17	4,18%	4,40%
année 8	3,47%	3,42%	année 18	4,18%	4,43%
année 9	3,63%	3,62%	année 19	4,18%	4,46%
année 10	3,73%	3,79%	année 20	4,18%	4,47%
			année 21 et après	4,18%	4,48%

Le calcul tient compte du taux de la rotation du personnel de chaque entité et de l'espérance de vie évaluée pour chaque salarié. Les engagements de retraite sont calculés selon la table de mortalité INSEE 2006-2008.

Pour les hypothèses de turnover, le groupe Afone utilise des taux de sorties décroissants par âges étant entendu qu'un taux nul a été fixé pour les personnes de 55 ans et plus.

Pour ce qui est de la société CARTE et SERVICES, le nombre de sorties sur l'exercice 2009 est très important en raison du plan de sauvegarde de l'emploi qui s'est soldé par le départ de 44 personnes. La structure actuelle de la société ne nécessitant plus l'utilisation de taux différenciés par statut, un taux moyen a été retenu.

Le tableau suivant montre, en fonction des hypothèses retenues pour chacune des sociétés du groupe, les taux de turnover moyens utilisés :

	<b>2010</b>	<b>2009</b>
CARTE et SERVICES	13%	12%
AFONE	23%	22%
AFONE SECURITE	13%	20%
AFONE CALL	13%	8%
Autres sociétés	13%	5%

Le salaire à l'âge de la retraite est le salaire actuel, multiplié par les taux de croissance successifs jusqu'à l'âge de la retraite défini par une table des profils de carrière.

#### 4.14. Dettes financières

	31/12/2010			31/12/2009		
	non courant	courant	total	non courant	courant	total
	entre 2 et 5 ans			entre 2 et 5 ans		
-Emprunts bancaires (1)	1 615	1 619	3234	1 057	1 236	2293
-Dettes de crédit-bail		70	70	265	62	327
<b>Total Emprunts hors opérations de refinancement des ventes</b>	<b>1 615</b>	<b>1 689</b>	<b>3 304</b>	<b>1 322</b>	<b>1 298</b>	<b>2 620</b>
-Dettes liées au financement des contrats avec risque de non-recouvrement					33	33
-Financement de la maintenance intégrée aux contrats					23	23
<b>Total dettes financières liées aux refinancements</b>					<b>56</b>	<b>56</b>
<b>Concours bancaires</b>		<b>2 382</b>	<b>2 382</b>			
<b>Total dettes financières</b>	<b>1 615</b>	<b>4 071</b>	<b>5 685</b>	<b>1 322</b>	<b>1 354</b>	<b>2 676</b>

(1) La plupart des emprunts sont indexés sur l'Euribor 3 mois et il n'existe pas de clause de remboursement anticipé assise sur des critères financiers.

Une augmentation hypothétique de 1 % du taux Euribor sur le niveau d'endettement à taux variable à la clôture aurait une incidence négative inférieure à 50 milliers d'euros sur le résultat net.

#### 4.15. Autres passifs non courants

	31/12/2010	31/12/2009
Dépôts et cautionnements (reçus)	2 094	2 326
<b>Total</b>	<b>2 094</b>	<b>2 326</b>

#### 4.16. Dettes fournisseurs et autres créditeurs

	31/12/2010	31/12/2009
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	24 217	16 093
Dettes sociales	2 417	2 190
Dettes fiscales	7 012	5 054
Comptes courants	35	46
Autres dettes	2 995	1471
<b>Total</b>	<b>36 675</b>	<b>24 853</b>

#### 4.17. Autres dettes courantes

	31/12/2010	31/12/2009
Produits constatés d'avance (cf. note 2.3.14)	7 292	6 857

#### 4.18. Chiffre d'affaires

Secteur	Métier	31/12/2010	31/12/2009
Secteur Télécom	Opérateur de télécommunication et Monétique	66 425	59 920
Secteur Constitution de parcs	Télesurveillance & Sécurité	5 258	5 917
<b>Total</b>		<b>71 683</b>	<b>65 836</b>

#### 4.19 Achats consommés

	31/12/2010	31/12/2009
Achat marchandises	4 312	4 771
Rétrocessions clients	4 592	4 878
Coûts opérateurs	27 662	21 671
Autres	918	645
<b>Total</b>	<b>37 484</b>	<b>31 965</b>

#### 4.20. Charges externes

	31/12/2010	31/12/2009
Locations et charges locatives	1 907	1 811
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	2 659	2 054
Sous-traitance	4 665	3 034
Autres charges externes	2 645	3 934
<b>Total</b>	<b>11 878</b>	<b>10 833</b>

#### 4.21. Charges de personnel et effectif

	31/12/2010	31/12/2009
Rémunérations du Personnel	10 607	11 511
Charges sociales	4 311	4 529
Dotation nette aux provisions pour avantages au personnel	-15	9
<b>Total</b>	<b>14 903</b>	<b>16 048</b>

Effectifs moyens	31/12/2010	31/12/2009
Cadres	95	100
Employés, techniciens, Agents de maîtrise	211	275
<b>Total</b>	<b>306</b>	<b>375</b>

#### 4.22. Dotations aux provisions

	31/12/2010	31/12/2009
Dot./Prov. risques & charges	-939	-1 707
Reprises de provisions devenues sans objet	1 171	1 153
Autres dépréciations	-5	-124
<b>Total</b>	<b>229</b>	<b>-678</b>

#### 4.23. Autres produits et charges d'exploitation

	31/12/2010	31/12/2009
Plus et moins-values courantes sur cessions	-301	-117
Production immobilisée	1 025	264
Autres charges diverses de gestion	-202	-224
Autres produits divers de gestion	1 251	562
<b>Total</b>	<b>1 770</b>	<b>485</b>

Les autres produits divers de gestion qui s'élevaient au 31 décembre 2010 à 1.251 K€ intègrent la condamnation de l'ARCEP dans le litige qui l'opposait à Afone pour un montant de 852 K€.

#### 4.24. Autres produits et charges opérationnels

	31/12/2010	31/12/2009
Plan social Carte et Services	-2 007	
Gain sur dépôts et cautionnements	429	
Résultat sur cession de titres consolidés	202	
<b>Total</b>	<b>-1 376</b>	

La réorganisation du groupe Afone est à l'origine d'un plan social qui a conduit au licenciement de 77 salariés (38 pour le PSE 2010 ET 39 pour le PSE 2011). Ces Plan de Sauvegarde de l'Emploi concerne principalement la société Carte & Services.

#### 4.25. Coût de l'endettement financier net

	31/12/2010	31/12/2009
<b>Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie</b>		
Résultat de cession d'équivalents de trésorerie	82	76
<b>Coût de l'endettement financier brut</b>		
Charges d'intérêts liées aux emprunts	-70	-85
Charges d'intérêts liées au crédit-bail de refinancement	-11	-20
<b>Sous-total coût de l'endettement brut</b>	<b>-81</b>	<b>-105</b>
<b>Coût de l'endettement financier net</b>	<b>1</b>	<b>-29</b>

#### 4.26. *Autres produits et charges financiers*

	31/12/2010	31/12/2009
Pertes/ actifs financ. (hors équiv. de trésorerie) (1)	343	386
Dot./Provisions sur actifs financiers (1)	670	200
Autres charges financières	0	0
<b>Total des autres charges financières</b>	<b>1 013</b>	<b>586</b>
Revenus actifs financ. hors équiv. de trésorerie(1)	992	943
Rep./Provisions actifs financiers(1)	1 799	645
Autres produits financiers	75	144
<b>Total des autres produits financiers</b>	<b>2 867</b>	<b>1 733</b>

(1) L'essentiel des produits et charges financières est généré par le retraitement des locations de TPE en créances financières. Les produits sont relatifs aux intérêts qui sont calculés sur ces créances, les charges sont liées aux dotations pour dépréciation des créances financières générées en considération du risque de non recouvrement.

La fin des premiers cycles de 4 ans (durée de la majeure partie des contrats monétiques) depuis l'acquisition de Carte & Services a permis au groupe de conduire une étude du risque client plus précise. Il en est résulté une reprise de dépréciation de 1.053 k€.

#### 4.27. *Tableau de fiscalité différée*

	31/12/2010	31/12/2009
<b>Impôts différés actifs</b>		
- Sur différences temporaires	3 138	1 413
- Sur déficits reportables	425	1 568
Incidence des compensations au sein d'une même entité	- 2 690	- 835
<b>Total</b>	<b>873</b>	<b>2 144</b>
<b>Impôts différés passifs</b>		
- Différence d'évaluation	2 690	835
Incidence des compensations par entité	- 2 690	- 835
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Le solde nul des impôts différés passifs résulte d'une compensation des actifs et passifs d'impôts des entités intégrées au sein du même groupe d'intégration fiscale.

Le groupe Afone a limité les actifs d'impôts résultant de déficits fiscaux aux seuls déficits nés postérieurement à l'intégration de la filiale dont Afone est la tête de groupe. Il en résulte un actif d'impôts différés non comptabilisé de 619 K€.

Les perspectives d'avenir conduisent à reconnaître les autres actifs d'impôts résultant de déficits fiscaux.

**Preuve d'impôts :**

	<b>31/12/2010</b>	<b>31/12/2009</b>
Résultat consolidé des sociétés intégrées	3 600	2 724
Impôt exigible	- 34	- 15
Variation des impôts différés	1 277	903
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>4 843</b>	<b>3 612</b>
Taux IS	33,33%	33,33%
IS théorique	1 614	1 204
Dépréciation des écarts d'acquisition		
Limitation d'impôts différés actifs		
Incidence des sociétés mises en équivalence	- 6	- 335
Différences permanentes	- 366	19
Incidence du changement de taux		
<b>Charge d'impôt effective</b>	<b>1 243</b>	<b>888</b>
<b>Charges d'impôts dans les comptes</b>	<b>1 243</b>	<b>888</b>

L'essentiel des différences permanentes de l'exercice 2010 trouve son origine dans l'existence d'un crédit impôt recherche enregistré sur l'exercice 2010 d'un montant de 912 K€.

4.28. Résultat des sociétés mises en équivalence

	<b>31/12/2010</b>	<b>31/12/2009</b>
- Tutor on line	17	1 006

Au cours de l'exercice de 2009, la société TUTOR ON LINE a cédé la participation majoritaire qu'elle détenait dans la société INTRA CALL CENTER.

Au second semestre 2010, les titres TUTOR ON LINE détenus par le groupe Afone ont été cédés laissant apparaître une plus value de 202 k€ inscrite en Autres produits et charges opérationnels.

4.29. Tableau de flux de trésorerie4.29.1. Capacité d'autofinancement

	<b>31/12/2010</b>	<b>31/12/2009</b>
Résultat net total consolidé	3 601	2 721
Résultat des mises en équivalence	-17	-1 006
Amortissements et provisions (y compris reprises utilisées)	3 208	3 432
Résultats de cession	205	101
Charge d'impôt	1 329	888
Coût de l'endettement financier	-1	29
<b>Capacité d'autofinancement</b>	<b>8 326</b>	<b>6 165</b>

4.29.2. Besoin en fonds de roulement

	<b>31/12/2010</b>	<b>31/12/2009</b>
Incidence de la variation des stocks	-597	607
Incidence de la variation des clients et autres débiteurs	-8 489	-762
Incidence de la variation des fournisseurs et autres créditeurs	7 178	1 832
<b>Variation du besoin en fonds de roulement</b>	<b>-1 909</b>	<b>1 677</b>

4.29.3. Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles

	31/12/2010	31/12/2009
Logiciels et systèmes d'exploitation	438	339
Frais de R&D		
Autres immobilisations incorporelles	0	643
Installations techniques	905	467
Autres immobilisations corporelles	961	692
IRU	0	142
Variations des dettes sur acquisitions d'immobilisations corporelles		
<b>Décaissements liés aux investissements</b>	<b>2 304</b>	<b>2 284</b>

4.29.4. Variations de périmètre

	31/12/2010	31/12/2009
Trésorerie acquise / entrée de périmètre	2 125	
Investissements en titres consolidés	-3 000	
Produits de cession de titres consolidés	1 500	
<b>Incidence de la variation de périmètre</b>	<b>625</b>	

4.29.5. Prêts et avances consentis

	31/12/2010	31/12/2009
Diminution des créances financières liées aux financements des contrats de locations internes	-3 484	-3 372
Augmentation des créances financières liées aux financements des contrats par AFONE financement	3 024	2 716
Autres variations		
<b>Total</b>	<b>-460</b>	<b>-656</b>

4.29.6. Trésorerie de clôture

	31/12/2010	31/12/2009
Trésorerie active	18 147	12 886
Concours bancaires	-2 366	0
<b>Total</b>	<b>15 781</b>	<b>12 886</b>

4.30. Rémunération des organes de direction

Les organes de direction sont composés de trois personnes. Le montant global des rémunérations versées pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2010 au 31 décembre 2010 est détaillé dans le tableau ci-dessous, charges sociales incluses.

Mandataires Sociaux	Mandat Social	Fonction	Salaire brut chargé (en K€)
Philip FOURNIER	AFONE	Président Directeur Général	316
Eric DURAND GASSELIN	AFONE	Directeur Général Délégué	233
Vincent KEMMOUN	AFONE	Administrateur	0
<b>Total</b>			<b>549</b>

Il n'existe pas de plan de retraite individualisé au profit exclusif des dirigeants.

Mr Philip FOURNIER bénéficie de l'usage d'un véhicule de fonction sur lequel un avantage en nature est calculé.

#### 4.31. Montants des honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires des Commissaires aux comptes en charge du contrôle des comptes sociaux et consolidés du Groupe sont détaillés dans le tableau ci-dessous.

	BECOUBE				EXPERTISES & SERVICES			
	Montant (HT)		%		Montant (HT)		%	
	N	N-1	N	N-1	N	N-1	N	N-1
<b>Audit</b>								
<input checked="" type="checkbox"/> Commissariat aux comptes, certifications, examen des comptes individuels et consolidés								
♦ Emetteur	<b>110 143</b>	82 300	<b>47,8%</b>	44,2%	<b>52 269</b>	49 980	<b>66,6%</b>	66,7%
♦ Filiales intégrées globalement	<b>91 350</b>	103 700	<b>39,7%</b>	55,8%	<b>26 250</b>	25 000	<b>33,4%</b>	33,3%
<input checked="" type="checkbox"/> Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes								
♦ Emetteur	<b>28 875</b>		<b>12,5%</b>	0,0%			<b>0,0%</b>	0,0%
♦ Filiales intégrées globalement								
Sous-total	<b>230 368</b>	186 000	<b>100,0%</b>	100,0%	<b>78 519</b>	74 980	<b>100,0%</b>	100,0%
<b>Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement</b>								
<input checked="" type="checkbox"/> Juridique, fiscal, social								
<input checked="" type="checkbox"/> Autres								
Sous-total	<b>0</b>	0	<b>0,0%</b>	0,0%	<b>0</b>	0	<b>0,0%</b>	0,0%
<b>TOTAL</b>	<b>230 368</b>	186 000	<b>100,0%</b>	100,0%	<b>78 519</b>	74 980	<b>100,0%</b>	100,0%

#### 4.32. Note relative au calcul du résultat dilué par action

Il n'existe pas à la date de clôture d'instruments financiers ayant un caractère dilutif.

#### 4.33. Distribution d'un dividende envisagée

La direction du groupe AFONE envisage le versement d'un dividende de 0,40 € par action au titre de l'exercice 2010, soit un montant total de 2 494 K€

#### 4.34. Exposition aux risques de change et de taux

Les transactions monétaires réalisées par AFONE sont libellées en Euros. AFONE ne supporte donc aucun risque de change.

Les emprunts contractés sont indexés sur l'Euribor 3 mois. Par ailleurs, les liquidités de la société sont principalement investies en SICAV rémunérées sur la base des taux monétaires du marché. Dans ce contexte, le risque de taux d'AFONE apparaît limité.

#### 4.35. Autres risques

- Risque de contrepartie : les principaux clients sont de grands groupes de télécommunication français qui assurent le recouvrement et le risque sur les créances clients. Les autres créances d'un montant unitaire faible sont réparties entre de nombreux clients individuels,
- Risque de liquidité : les contrats relatifs aux lignes de crédit accordées au Groupe AFONE ne contiennent pas de dispositions conditionnant les termes et modalités du crédit octroyé aux ratios financiers du Groupe,
- Risques environnementaux : le groupe estime que les frais de recyclage des équipements électriques et électroniques visés par le décret 2005-829 du 20 juillet 2005 sont non significatifs dans le cadre de ses activités. Aucune provision n'a été constituée à cet égard.

#### 4.36. Litiges en cours non provisionné et passif éventuels

A la date d'arrêté des comptes un litige est en cours avec un concurrent. Aucune provision relative a ce litige n'a été constatée dans la mesure où la demande a été considéré par le groupe comme infondée.

L'issue de ce litige ne peut être évaluée à ce stade de la procédure.

#### 4.37. Opérations avec des apparentés – compte de résultat :

	<b>31/12/2010</b>	<b>31/12/2009</b>
Sci Lincoln	188	184
Sci Angers 1	0	19
Sci Imobordo	43	79
Sci Tour Saint Serge	826	841
Fremap	11	42
<b>Total</b>	<b>1 068</b>	<b>1 165</b>

## **5. Evénements postérieurs**

Dans la continuité des exercices précédents et afin de maintenir ses efforts de réorganisation, la société est en train de procéder à la fermeture de son site de Rungis et au transfert des activités concernées. Pour se faire, un plan de sauvegarde de l'emploi qui concerne 39 personnes du Groupe a été présenté aux Comités d'Entreprise en décembre 2010. Le coût estimé de cette opération a été comptabilisé dans l'exercice clos au 31 décembre 2010.

En février 2011, une nouvelle société a été créée suite à l'obtention de l'agrément en tant qu'établissement de paiement du Groupe AFONE. Cette société est détenue à hauteur de 90% par Afone SA.

Dans le litige qui l'opposait à la société Evatel, le Tribunal de Commerce de Bar-Le-Duc a statué en première instance en faveur de la société Afone condamnant Evatel au paiement de 166 044 € auxquels s'ajoute 5 000 € relatif au NCPC. Evatel avait jusqu'au 24 mars 2011 pour faire appel.